



Bulletin d'information du 20 Avril 2022



ÉLECTIONS

Le 2nd tour de l'élection présidentielle aura lieu ce dimanche 24 avril 2022. Comme pour le premier tour, le bureau de vote sera situé dans l'ancienne école située derrière la mairie. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h.



RÉUNION PUBLIQUE

Comme annoncé dans un précédent message une réunion publique aura lieu mardi 26 avril 2022 à partir de 18 heures à la salle des fêtes. Cette réunion sera l'occasion d'échanger sur les projets environnementaux et les orientations voulues par le village.

Nous vous attendons nombreux pour venir échanger autour d'ateliers pour définir ensemble les choix futurs. Cette réunion sera animée par le CPIE Bresse-Jura et la CAUE.

Un moment convivial autour d'un pot conclura cette réunion.



ATELIERS NUMÉRIQUES

Le Grand Dole organisera dans les communes qui le souhaitent des ateliers numériques pour permettre aux habitants de pouvoir bénéficier d'une aide à la réalisation de certaines démarches en lien avec les outils numériques (démarches administratives, utilisation d'un ordinateur, rédaction d'un CV, ...). Pour des soucis d'organisation les intervenants qui viendront souhaitent avoir une liste des personnes intéressées, en amont, de ses journées. Afin d'établir une liste des personnes du village souhaitant participer, n'hésitez pas à communiquer l'information autour de vous et l'inscription se fera en mairie (par mail et/ou téléphone).

Ces ateliers vont débuter mi-mai et auront lieu à la mairie. Ils se dérouleront tous les 15 jours, le mardi de 9 h30 à 11 h 30.

Nous vous informerons ultérieurement de la date de la première session.



FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Lors de la réunion de la commission Environnement du 05/04/22, il a été décidé des dates suivantes :

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !!

Dates	Heure (début)	Activités
Vendredi 06 mai	9 h	Désherbage (RDV Mairie)
Vendredi 13 mai	9 h	Mis en place du terreau (RDV Mairie)
Samedi 21 mai	9 h	Plantations des fleurs (RDV Mairie) Un apéritif dînatoire suivra la plantation des fleurs dans la salle à de réception à proximité de la mairie.



CARTE AVANTAGE JEUNES

Comme l'an dernier, En 2022, votre commune décide d'offrir la Carte Avantages Jeunes pour l'année 2022.

Cette carte est offerte aux jeunes nés entre 1997 et 2015.

La Carte Avantages Jeunes est une carte de réduction régionale qui permet à tous les jeunes d'avoir des réductions et des gratuités dans les domaines liés à la culture, aux sports, aux loisirs et dans les commerces.

Si vous souhaitez bénéficier de cette carte, il faut vous **inscrire** comme l'an dernier en utilisant le formulaire disponible sur notre site internet et accessible via le lien suivant : [FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

Si vous avez des difficultés avec le formulaire, n'hésitez pas à passer à la mairie.

